



7 décembre 2022

Agir contre les discriminations et restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers Politique de la Ville

Laurent Carrié, préfet délégué à l'égalité des chances, a ouvert mardi 6 décembre une rencontre organisée à l'initiative du Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar) et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), avec le soutien du GIP Cité Ressources.

Consacrée à la lutte contre les discriminations dans les quartiers Politique de la Ville, son objectif était de tirer les enseignements des expériences conduites dans notre région pour approfondir la réflexion et l'engagement des acteurs, échanger sur les pratiques, jeter les bases d'une stratégie qui devra irriguer les prochains contrats de ville.

Habiter un quartier de la politique de la ville induit bien souvent une rupture dans l'égalité de traitement. Ce « délit d'adresse » est une réalité. En France, dans les 1 514 quartiers prioritaires où habitent cinq millions de personnes, le chômage est 2,5 fois plus élevé que la moyenne nationale. Un diplômé bac+5 de plus de 30 ans a 22% de chances de moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il est issu des quartiers prioritaires.

C'est pourquoi la Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité initier, dès 2020, à partir d'un appel à projets, une démarche régionale centrée sur la prévention des discriminations à l'emploi, appréhendée comme un enjeu majeur pour restaurer l'égalité.

Les 9 projets retenus dans ce cadre, qui privilégient l'animation de proximité et la coopération entre toutes les parties prenantes du territoire (habitants, institutions, opérateurs économiques et associatifs) ont fait l'objet, tout au long de la durée de la démarche (2020-2022), d'un suivi régulier, associant universitaires et chercheurs.

Cette expérimentation a reçu le soutien de l'Etat à hauteur de 270 000 euros par an sur la période.

Pour autant, la lutte contre les discriminations est encore insuffisamment traduite dans les contrats de ville. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, seuls 6 des 30 contrats de ville signés, comportent des plans territoriaux de lutte contre les discriminations (PTLD).

A l'issue des expériences conduites depuis 2020, l'objectif est donc maintenant d'en tirer des enseignements concrets susceptibles de nourrir la prochaine génération de contrats de ville.

Clôturés par Jean-Philippe Berlemont, directeur régional de la Dreets, les travaux de la journée, qui ont permis des échanges féconds et une capitalisation sur les projets conduits, se proposent d'y contribuer.

D'ores et déjà, deux livrables permettront de valoriser la démarche engagée : la réalisation de neuf capsules vidéo et la production d'un Livre Blanc sur les projets retenus.

Contacts presse

Contacts presse

DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur - Unité Communication : frederic.bully@dreets.gouv.fr